

Avant-propos

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Entretiens sur l'Antiquité classique**

Band (Jahr): **13 (1967)**

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVANT - PROPOS

Les origines de la République romaine ont fait l'objet, ces dernières années, de travaux très importants. Aux données de la tradition, dont l'étude critique a été renouvelée, s'ajoutent des données archéologiques toujours plus nombreuses. La civilisation des Etrusques, celle de la Grande-Grèce sont de mieux en mieux connues. L'interprétation des événements n'en demeure pas moins fort controversée.

La Fondation Hardt a mis le sujet à l'ordre du jour de ses XIII^e Entretiens sur l'Antiquité classique, qui ont eu lieu à Vandœuvres (Genève) du 29 août au 3 septembre 1966. Elle a invité à y prendre part les savants qui ont le plus contribué au renouveau des études sur les origines de la République romaine.

Le professeur Einar Gjerstad (Lund) s'était chargé de l'exposé introductif, ce qui lui a offert l'occasion de défendre son interprétation des événements et de leur chronologie. Les sondages auxquels le professeur Frank E. Brown, directeur de l'Académie américaine, a procédé en 1964 et en 1965 lui ont permis de reconstituer le plan de la première Regia, qui date des débuts de la République ; il a présenté, sur le résultat de ces sondages, un exposé très nouveau. Par une analyse méthodique et minutieuse de l'évolution des arts plastiques en Italie centrale au V^e siècle, le professeur P.-J. Riis (Copenhague) a jeté une lumière originale sur le jeu complexe des influences grecques et étrusques sur la Rome des Tarquins et de la République naissante. Que l'influence étrusque ait été particulièrement sensible dans le domaine des restitutions, M. Jacques Heurgon l'a mis en évidence de manière fort suggestive ; mais il n'en a que mieux dégagé les éléments originaux de la construction politique romaine.

Après ces quatre exposés à certains égards liminaires, on est entré dans le vif du sujet avec le professeur Emilio Gabba (Pise),

qui a soumis à une critique très pertinente les traditions historiques et littéraires sur les origines de la République ; le professeur Krister Hanell (Lund) en a fait autant pour ce qui nous reste des Fasti, source fort importante pour la chronologie des événements et pour la connaissance de la nature des principales magistratures.

Quel a été, dans l'avènement de la République le rôle des patriciens, quel a été celui des plébéiens ? A ces questions, le professeur Arnaldo Momigliano (Londres) a apporté des réponses difficilement conciliables, sur plus d'un point, avec la manière dont le professeur Andreas Alföldi (Princeton) reconstitue les structures de l'Etat romain au V^e siècle. Il en est résulté entre ces deux savants et leurs collègues une discussion fort animée.

Les lois des XII Tables datent des débuts de la République. Pour peu qu'on les replace dans leur cadre historique, ce qu'a fait avec une large érudition le professeur Franz Wieacker (Goettingue), ces lois sont riches d'enseignements sur l'état de la civilisation romaine à ce moment décisif où l'Etat patricien succède à la monarchie des Tarquins.

Ces neuf exposés (le professeur Werner avait accepté d'en présenter un dixième ; il en a été empêché) forment avec les discussions qui les ont suivis la matière du présent volume. Aux discussions ont également pris part le professeur H.-J. Waszink (Leyde), qui les a présidées et le professeur Denis van Berchem (Genève).

Ce XIII^e tome des Entretiens sur l'antiquité classique de la Fondation Hardt a été publié, comme les précédents, par le professeur Olivier Reverdin (Genève), qui a estimé utile de donner une certaine ampleur aux index. Sans la générosité de la Fondation du Jubilé de l'Union de Banques Suisses, cet ouvrage n'aurait pu paraître. Qu'elle en soit ici remerciée.